

# RÉUNION TECHNIQUE FORMATION 25 AVRIL 2024

Il s'agissait pour la DG de présenter un bilan, suite aux refontes des formations initiale et continue, et d'aborder les évolutions prévues dans ces domaines : cette RT était pilotée par la Sous-Direction RH, avec la participation des directeurs de la DNRFP, de l'ENDLR, du responsable de la formation, du bureau RH2 (chef, adjoint, rédactrice) et de la Mom-RH.

En préambule, le SNAD CGT a lu [une déclaration](#).

## LA FORMATION INITIALE

### Les contrôleurs :

Le stage en école de la 9ème session mixte de contrôleurs stagiaires s'est déroulé à l'ENDLR entre le 20 novembre 2023 et le 5 avril 2024, soit 20 semaines continues.

Pour les deux branches d'activité, le module contentieux a été adapté pour intégrer les dispositions issues du nouvel article 60 du code des douanes. Pour la branche SU, un TP de gestion d'une retenue douanière a été organisé, le module dédouanement a été recentré sur les fondamentaux utiles aux agents. La formation TPCI a été étendue pour la première fois au deuxième niveau.

Concernant l'accès aux applicatifs douaniers à l'ENDLR, le chef de la DNRFP a indiqué que cela reste compliqué pour des raisons de sécurité informatique et de pannes techniques.

Le SNAD CGT déplore que les stagiaires ne soient pas formés aux 1ers secours en école : C'est, d'après le directeur de l'ENDLR impossible à mettre en place, faute de temps. Il précise que les formateurs Tir (dans un premier temps) et TPCI (quand?), eux, sont formés, mais à une formation très spécifique et non déclinable auprès des autres agents.

S'agissant des stagiaires recrutés au titre de la RQTH, le directeur de l'ENDLR explique qu'ils sont identifiés avant l'entrée à l'école, reçus par la direction, le médecin du travail et l'assistant de service social. Il y a anticipation et accompagnement, et les collectifs de travail sensibilisés sont sur leur lieu d'affectation.

Le SNAD CGT considère que la sélection devrait être plus pertinente au moment du recrutement (effectué par les directions). Malgré les importants efforts d'accompagnement qui sont parfois déployés, certaines de ces recrues ne satisfont pas sur leur poste, et leur licenciement est alors vécu comme un échec pour tout le monde.

Le directeur de l'ENDLR déplore un déficit de renforts pédagogiques sur ce stage. La Sous-direction RH nous informe qu'un audit de l'Inspection des Services est en cours sur la question des renforts pédagogiques, à des fins d'éclairage.

Pour le SNAD CGT, il n'y a rien de surprenant à ces difficultés : les services ont du mal à mettre à disposition de l'ENDLR des collègues, en raison des sous-effectifs généralisés.

Le Tir et la TPCI vont monter en puissance sur l'ENDLR, et les ER ont donc été réhaussés, mais le chef de la DNRFP admet un déficit de formateurs sur tout le réseau : suite à des mobilités, 50% du réseau est à remplacer ! Il explique en outre que la négociation est en cours avec la Sous-direction financière s'agissant des nouveaux espaces à construire à l'ENDLR.

Dans l'attente, on reste sur le schéma transitoire en matière d'enseignements techniques. Il sera nécessaire d'allonger la durée des stages et multiplier les infrastructures. La cheffe de la Sous-direction RH indique que « le mouvement social a soulevé des questions ».

Elle indique au sujet du recrutement des élèves qu'il y a un sujet de niveau. Il y a de la part de la Sous-direction RH un choix assumé de ne pas descendre trop bas dans les notes.

Par ailleurs, certains contrôleurs stagiaires ont fait preuve, durant ce stage, d'un comportement relevant, de l'analyse même du directeur de l'ENDLR, de la commission de discipline. Ils n'ont malheureusement pas pu être sanctionnés à l'école. Le chef de la DNRFP, et la sous-directrice RH ont exprimé leur sentiment de honte face à ces dérapages.

Pour le SNAD CGT, il est fort regrettable que ces agents, dont l'attitude questionne sur leur aptitude à s'intégrer au sein de l'institution douanière et plus largement dans des collectifs de travail, aient pu rejoindre leurs affectations en toute impunité. Les obligations déontologiques doivent être exposées dès l'entrée à l'école, en CO comme en SU.

### Les inspecteurs :

La formation initiale des inspecteurs a fait elle aussi l'objet d'une refonte et s'articule en trois temps : tronc commun, formation différenciée en fonction du poste d'affectation du stagiaire, et stage réalisé dans la résidence d'affectation.

Le SNAD CGT salue la mise en place du stage de professionnalisation, qui faisait partie de ses revendications lors du cycle de discussion sur la Surveillance. Il évitera, espérons-le, certaines erreurs de casting sur des postes managériaux.

Lorsque des difficultés en la matière sont décelées chez un élève, le chef de la DNRFP indique que l'administration prend ses responsabilités et que ce stagiaire n'est pas titularisé dans son grade d'inspecteur. Il n'en demeure pas moins que ce stage de 3 mois seulement (organisé sur les mois d'été) est bien moins lourd d'enjeu que celui des C et B.

### Les ACP2 « JOP » :

Pour venir en renfort des services douaniers mobilisés durant les JOP, 240 stagiaires ACP2 SURV débiteront leur formation initiale à

l'ENDLR le 29 avril 2024 et effectueront leur premier stage pratique du 4 juillet au 15 septembre. C'est donc un mode de formation totalement inédit et adapté au contexte des JOP.

⇒ Du 29 avril au 28 juin 2024 : première partie de la phase d'enseignement et habilitation tir et TPCI.

⇒ Du 4 juillet au 15 septembre 2024 : première partie du stage pratique (sur une résidence temporaire en cohérence avec les besoins de renfort pour les JOP 2024).

⇒ Du 16 septembre au 13 octobre 2024 : seconde partie de la phase d'enseignement;

⇒ Puis le 14 octobre 2024 : commission d'affectation sur les résidences de pré-affectation des stagiaires (ayant vocation à devenir leurs résidences d'affectation définitive en cas de titularisation).

⇒ Enfin du 18 novembre 2024 au 28 avril 2025 : deuxième partie du stage pratique des ACP2 SU (sur leur résidence de pré-affectation définitive).

La liste de postes provisoires sera communiquée aux stagiaires le 7 mai, ils exprimeront leurs vœux pour le 13 mai, et les affectations seront données le 17 mai. La prestation de serment aura lieu le 15 mai.

Début juillet, ils rejoindront leurs affectations en DIPA, Ile de France, Hauts de France, et PACA pour la majorité d'entre eux (les PPF seront essentiellement renforcés par des agents Paris Spécial).

S'agissant des critères d'affectation, sont pris en compte l'origine du stagiaire, sa situation familiale, son lieu de résidence, son accès à un logement sur place.

Le critère de la résidence et des enfants seront des priorités. Le chef de la DNRFP indique que l'information sur l'indemnitaire (niveaux des primes JOP selon les affectations) sera communiqué en totale transparence.

L'affectation définitive aura lieu en octobre (avec la problématique de la rentrée scolaire). Ces conditions particulières ont été indiquées très clairement aux lauréats du concours dès le début.

Concernant le livret de stage de ces élèves, certains items seront allégés (ou consisteront en une annexe au livret) pour tenir compte du déroulement inhabituel de la scolarité.

Pour un stagiaire qui ne satisferait pas au TIR et/ou TPCI avant son affectation provisoire, des séances de rattrapage, un debriefing individuel et un entraînement seront mis en place. Sinon, son affectation se fera sur un poste administratif.

A titre général, en cas de prolongation de stage, le SNAD CGT souhaiterait que les élus du personnel soient avertis immédiatement, pour pouvoir identifier avec le stagiaire ses difficultés et peut-être les résoudre, avant de découvrir le dossier seulement une fois qu'il arrive en CAP de non titularisation.

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA FORMATION INITIALE

### Communicabilité et projet de dématisation du livret de stage

À ce jour, le livret de stage prend la forme d'un document dématérialisé, transféré d'un acteur à l'autre au cours de la scolarité des stagiaires. La DNRFP sollicite depuis plusieurs années la construction d'un outil dédié.

Une étude du besoin a été réalisée en 2023 par la SDRH. Il a été convenu que le projet serait confié en 2024 à un pilote, pour un lancement en fin d'année 2024. L'idée d'un applicatif qui fonctionnerait à la façon d'Estève a été évoquée : chaque intervenant ouvre, complète sa partie, une fois que la partie est close, le dossier est automatiquement transféré à l'intervenant suivant.

Les agents stagiaires sont informés de l'existence de leur livret de stage et de l'objet de ce dernier. Les livrets de stage seront dorénavant communiqués à tout stagiaire qui en fera la demande, à l'issue de son cycle de formation. Le livret de stage figure parmi les pièces du Dossier Individuel de l'Agent, comme les CREP.

Pour le SNAD CGT, il est anormal qu'il ne puisse pas faire l'objet d'un recours. A minima, il est donc crucial de sensibiliser les formateurs à la façon de remplir ces livrets, comme cela est fait pour les CREP. Les formateurs doivent échanger avant tout avec un stagiaire si un problème existe, le livret devra tracer qu'un entretien a eu lieu.

### Renforcement de l'accompagnement des stagiaires

Les écoles de La Rochelle et Tourcoing ont renforcé le suivi et l'accompagnement des stagiaires.

À l'ENDLR, il s'agit de points de synthèse organisés avant les épreuves écrites et orales, de renforts pédagogiques, de travail en petits groupes, de la mise à disposition des salles et espaces pour permettre aux stagiaires de travailler après les cours.

En cas de difficultés l'ENDLR a mis en place un débriefing individuel des stagiaires SU en échec aux épreuves initiales d'habilitation en tir et aux TPCI et mis en œuvre une séance collective de révisions avant la tenue des épreuves de rattrapage, et un entretien individuel avec les stagiaires par la cheffe du pôle des formations générales pour ceux qui ont obtenu une note inférieure à 10/20.

Le dispositif mis en place à l'ENDT au bénéfice des inspecteurs élèves est peu ou prou équivalent au dispositif existant sur le site rochelais. A noter, cependant, que le niveau est plus homogène, le suivi du rythme de la scolarité ne pose pas de difficulté particulière.

Les élèves disposent de plus d'un PC portable administratif avec accès sécurisé à l'espace informatique dédié aux stagiaires facilitant les révisions.

L'affectation récente d'une psychologue du travail au sein de la DNRFP contribuera à la mise en place d'une formation collective de la gestion du stress lors des périodes d'évaluation.

Pour le SNAD CGT, il semble normal de doter les contrôleurs et ACP2 des mêmes équipements que les inspecteurs. Le chef de la DNRFP indique que la réflexion existe, mais que c'est plus compliqué à mettre en place en raison du délai plus court entre les sessions. Cela nécessiterait l'acquisition de 350 PC et la mise en place d'une procédure pour leur préparation pour des stages plus rapprochés et plus courts.

## BILAN ET PERSPECTIVES SUR LA FORMATION CONTINUE

### Construction et déploiement d'un nouveau SI Formation (SIF), en remplacement de CLAF

Un projet de remplacement de CLAF a été relancé fin novembre 2022. Les travaux se déroulent depuis début janvier. L'outil est développé par la société SOPRA.

La DG précise qu'un plan d'accompagnement prévoit des actions de communication et de formation pour optimiser la prise en main du futur applicatif par les utilisateurs.

Le palier 1 du SI Formation sera déployé au 1er janvier 2025, avec une ouverture anticipée aux acteurs de la FP au plus tard fin novembre 2024.

Courant 2025, SI formation inclura un dispositif de suivi des formations locales tir/TPCI, les e-formations suivies par les agents dans MÉLUSINE, la transmission des états liquidatifs à SIRHIUS et à CHORUS afin d'éviter les re-saisies par le CSRH et les services financiers.

Le SNAD CGT prône la mise en place d'un téléservice pour candidater aux formations (comme pour les mobilités).

Cela permettrait de projeter le nombre de sessions nécessaires pour chaque formation sur une année. RH2 indique qu'il y aura une fonctionnalité dans SIF pour proposer une formation sans date pour voir si elle intéresse les agents.

Le passage à SI Formation doit aussi s'accompagner d'une mise à plat des délais de route : actuellement, certains trajets entre le service de l'agent et les écoles sont totalement sous évalués.

Le SNAD CGT rappelle qu'il est anormal qu'un agent se voie refuser une formation année après année, en raison du trop faible nombre de places; le recrutement de formateurs est urgent, et cela pose la question de la valorisation de ces engagements.

### Rationalisation du catalogue de formation en vue de construire des parcours de formation (PNFDC)

Le catalogue de formation 2024 propose une offre de formation resserrée qui tient compte des besoins exprimés lors du recensement et du bilan des trois dernières années

La rationalisation du catalogue permet de recentrer l'offre sur les formations pour lesquelles le besoin est avéré au regard des demandes des agents. La prochaine étape consiste à créer des parcours de formation adaptés à chaque fonction douanière.

L'objectif à terme est de permettre à tout agent qui débute un nouveau poste de lui proposer un parcours de formation adapté à ses nouvelles fonctions.

Un véritable droit à la formation individuelle, clair et répondant aux souhaits de l'agent est une revendication forte du SNAD CGT. Pour rappel, à ce jour, 63% des agents restructurés n'ont bénéficié d'aucune formation à leur nouveau poste de travail...

## Présentation de l'offre numérique de formation

La DG indique que l'année 2023 a constitué un point de bascule dans le déploiement des outils de pédagogie numérique.

Les connexions à « Mélusine » ont été multipliées par 2 entre 2022 et 2023, passant de 70 281 à 143 308, soit une augmentation de plus de 111%! « Mélusine » est passée d'un catalogue d'une quarantaine de modules d'E-formations en 2022 à 80 modules en 2023, qui ont pris différentes formes (cours dématérialisé, vidéos, podcast, jeux sérieux, etc).

La DG indique vouloir poursuivre dans la création de contenus variés (podcast, jeu sérieux, quiz, module interactif, etc.), en intégrant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la création ses contenus pédagogiques.

Le SNAD CGT revendique pour les SU la possibilité de télétravailler quand ils sont en E-formation. De plus, notre syndicat rappelle que la formation en présentiel reste la plus optimale en termes de motivation, d'émulation, et d'ancrage des apprentissages.

Pour résumer, une réunion policée mais aucune volonté de mettre en place une stratégie vraiment ambitieuse sur la Formation Professionnelle en Douane.

Une nouvelle réunion sera dédiée à la formation au cours du second semestre

# Notre priorité, c'est vous !